



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

PT-06(02)

Fichiers inconsultables

Juill. 2026



Traitement des renseignements personnels identifiables et transparence

Personally Identifiable Information Processing and Transparency

PT-06(02) – Fichiers inconsultables (---)

Énoncés :

Passer en revue tous les FRP qui ont été désignés comme étant des fichiers consultables [\[Affectation : fréquence définie par l'organisation\]](#) pour s'assurer qu'ils sont toujours appropriés et nécessaires en vertu de la loi.

Responsable : Aucun